



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
15 juin 2011
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-quatrième session

Bonn, 6-16 juin 2011

Point 18 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, financières et institutionnelles

Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011

Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des états financiers provisoires pour l'exercice biennal 2010-2011 au 31 décembre 2010¹.
2. Le SBI a pris note également des informations sur l'état des contributions au 15 mai 2011² et a exprimé sa gratitude aux Parties qui avaient versé ponctuellement leurs contributions indicatives au budget de base et leurs redevances au relevé international des transactions, et en particulier à celles qui avaient fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention et au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires. Le SBI s'est en outre déclaré préoccupé par les contributions non acquittées et a engagé les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à régler leurs contributions dans les meilleurs délais.

¹ FCCC/SBI/2011/INF.3.

² FCCC/SBI/2011/INF.5.